



Médicaments : méfiez-vous des contrefaçons !

Si vous voyagez,

- achetez les médicaments dont vous avez besoin en pharmacie avant le départ ;
- dans un pays étranger, n'achetez vos médicaments que dans des pharmacies officielles ;
- si le prix proposé est nettement plus bas que d'habitude, soyez particulièrement méfiant.

D'une façon générale,

- n'achetez aucun médicament sur internet ;
- si vous avez consommé un médicament acheté sur internet, informez votre médecin ;
- méfiez-vous des produits alternatifs (« médicaments traditionnels », etc.) fournis par des « soignants non étiquetés » (herboristeries ou épiceries exotiques diverses).

Si la prise d'une telle sorte de médicament est suivie d'un effet indésirable ou si le traitement semble inefficace, il est possible que ce soit dû à une contrefaçon du médicament consommé. Dans ce cas :

- ne jetez pas les produits qui vous restent,
- montrez-les à votre médecin et, avec son aide, faites-les parvenir aux services de lutte contre les contrefaçons de médicaments (AFSSAPS à St Denis-93, Service de la douane judiciaire à Vincennes-94).

Analyser ces produits aide à remonter et à démanteler les filières responsables.

Sources : UTIP et <http://www.egora.fr>



Le Dico du doc

Contrefacteurs

Organisations mafieuses s'enrichissant rapidement, sans courir les risques des trafiquants de stupéfiants ou des spécialistes du hold-up, grâce à la production et à la diffusion de produits conditionnés et vendus comme des médicaments, mais contenant n'importe quoi.

Pour fabriquer un comprimé de pseudo-médicament, il suffit de compresser du talc, du ciment ou du plâtre additionné de n'importe quoi d'autre (acide borique, mort aux rats...), puis de le colorer. Imiter ensuite le packaging est devenu facile et peu coûteux grâce à l'informatique.

Depuis 2005, des mafias se sont organisées : production en Asie (Chine, Inde, Thaïlande), conditionnement au Moyen-Orient (Egypte) ou en Amérique du Sud (Paraguay), commandes par internet avec livraison postale et paiement électronique sur des comptes domiciliés dans des paradis fiscaux (Panama...).

Dans les pays où les pharmaciens sont peu contrôlés, peu méfiants ou peu scrupuleux, des contrefaçons peuvent être vendues en officine. Quand le circuit des officines est verrouillé, des circuits parallèles sont utilisés (herboristeries, épiceries etc.).

Source : Séminaire UTIP sur les contrefaçons de médicaments animé par B. Dufay (DRASS IF) et C. Huber (Sanofi-Aventis). 11 févr. 2010.

Météo antibio

Risques

- | | |
|---------------------|-------------|
| - Grippe | sporadique |
| - Bronchiolite | fort |
| - Inf respiratoire | moyen |
| - Gastro-entérite | moyen |
| - allergies pollens | très faible |

Source : <http://www.grog.org>
et <http://www.pollens.fr>

Un fléau du XXIème siècle

La contrefaçon des médicaments est un marché juteux qui se développe rapidement depuis 2005. Les profits obtenus financent les mafias et certains réseaux terroristes.

En cas de prise de médicament contrefait, le patient court plusieurs risques :

- sous-dosage rendant le produit inefficace,
- surdosage rendant le produit dangereux,
- intoxication par les impuretés ou les composants du produit contrefait (par exemple, intoxication par le plomb de la peinture utilisée pour colorer les comprimés).

Il peut en résulter des effets indésirables, des échecs thérapeutiques ou même parfois des accidents mortels. Les victimes de ces contrefaçons sont surtout les personnes trop pauvres pour acheter les médicaments officiels, les patients avides de médecine alternative et les membres de communautés en relation avec des pays où la contrefaçon est intense (Chine, notamment).

Source : B. Dufay (DRASS IF) et C. Huber (Sanofi-Aventis).